

RAPPORT D'INFORMATION

1 Loi sur le tabac Rapport numéro : LT 04.01.1



Réf. : Loi sur le tabac, L.R.Q., c. T-0.01

Sujet : **Statistiques concernant les demandes de renseignements, les plaintes, les constats d'infraction, ainsi que la vente de tabac aux mineurs**

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS À LA LIGNE D'INFORMATION 1 877 416-8222

RÉPARTITION SELON LE TYPE DE LIEU OU DE COMMERCE VISÉ

Type de lieu ou de commerce	DONNÉES CUMULATIVES 17/12/1999 au 15/10/2004		ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 01/04/2003 au 31/03/2004		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2004 au 15/10/2004	
Entreprises de services et commerces de détail	8 742	23,8 %	1 886	22,8 %	906	23,7 %
Restaurants	7 556	20,6 %	1 532	18,5 %	606	15,9 %
Immeubles commerciaux et résidentiels	3 214	8,7 %	699	8,5 %	209	5,5 %
Autres types de lieux ou de commerces	17 254	46,9 %	4 154	50,2 %	2 094	54,9 %
Total des demandes de renseignements¹	36 766	100 %	8 271	100 %	3 815	100 %

RÉPARTITION SELON L'OBJET DES DEMANDES

Objets des demandes de renseignements	DONNÉES CUMULATIVES 17/12/1999 au 15/10/2004		ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 01/04/2003 au 31/03/2004		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2004 au 15/10/2004	
Application de la loi	21 095	44,6%	4 688	43,3%	3 265	54,6%
Procédures et suivi de plaintes	12 810	27,1%	2 843	26,2%	931	15,6%
Commandes de matériel relatif à la Loi sur le tabac	5 955	12,6%	1 092	10,1%	426	7,1%
Moyens d'implantation	2 538	5,4%	445	4,1%	160	2,7%
Autres objets de demandes	4 902	10,4%	1 769	16,3%	1 196	20,0%
Total des objets des demandes de renseignements^{1,2}	47 300	100 %	10 837	100 %	5 978	100 %

PLAINTES REÇUES CONCERNANT DES INFRACTIONS À LA LOI SUR LE TABAC

RÉPARTITION SELON LE TYPE DE LIEU OU DE COMMERCE VISÉ

Type de lieu ou de commerce	DONNÉES CUMULATIVES 17/12/1999 au 15/10/2004		ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 01/04/2003 au 31/03/2004		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2004 au 15/10/2004	
Lieux fermés qui accueillent le public	3 861	25,6 %	769	23,8 %	277	25,2 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	3 693	24,5 %	789	24,4 %	258	23,4 %
Milieux de travail	3 154	20,9 %	696	21,5 %	239	21,7 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	1 462	9,7 %	424	13,1 %	119	10,8 %
Immeubles de plus de 12 unités de logement	887	5,9 %	159	4,9 %	37	3,4 %
Autres types de lieux ou de commerces	1 118	7,4 %	222	6,9 %	57	5,2 %
Sous-total – Plaintes relatives à l'usage du tabac	14 175	94,1 %	3 059	94,7 %	987	89,6 %
Détaillants et fabricants de produits du tabac	881	5,9 %	172	5,3 %	114	10,4 %
Sous-total – Plaintes relatives à la vente et à la promotion du tabac	881	5,9 %	172	5,3 %	114	10,4 %
Total des plaintes reçues¹	15 056	100 %	3 231	100 %	1 101	100 %

L O I S U R L E T A B A C

LIGNE SANS FRAIS : 1 877 416-8222

www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac/

Santé
et Services sociaux

Québec

CONSTATS D'INFRACTION³

RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LE TYPE DE LIEU OU DE COMMERCE⁴

Type de lieu ou de commerce	PÉRIODE D'INSPECTION COUVERTE					
	DONNÉES CUMULATIVES 17/12/1999 au 15/10/2004		ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 01/04/2003 au 31/03/2004		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2004 au 15/10/2004	
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	933	36,8 %	289	47,5 %	129	32,9 %
Milieux de travail	632	25,0 %	157	25,8 %	70	17,9 %
Lieux fermés qui accueillent le public	487	19,2 %	96	15,8 %	70	17,9 %
Établissements d'hébergement touristique	115	4,5 %	7	1,2 %	8	2,0 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	75	3,0 %	27	4,4 %	12	3,1 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux	58	2,3 %	6	1,0 %	2	0,5 %
Immeubles de plus de 12 unités de logement	44	1,7 %	15	2,5 %	4	1,0 %
Écoles primaires et secondaires	24	0,9 %	1	0,2 %	3	0,8 %
Cégeps et universités	7	0,3 %	1	0,2 %	1	0,3 %
Moyens de transport collectif, aribus, taxis et véhicules utilisés dans le cadre d'un travail	1	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Sous-total – Constats relatifs à l'usage du tabac	2 376	93,8 %	599	98,5 %	299	76,3 %
Détaillants et fabricants	156	6,2 %	9	1,5 %	93	23,7 %
Sous-total – Constats relatifs à la vente et à la promotion du tabac	156	6,2 %	9	1,5 %	93	23,7 %
Total des constats émis aux exploitants¹	2 532	100 %	608	100 %	392	100 %

RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION⁴

Nature de l'infraction	PÉRIODE D'INSPECTION COUVERTE					
	DONNÉES CUMULATIVES 17/12/1999 au 15/10/2004		ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 01/04/2003 au 31/03/2004		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2004 au 15/10/2004	
À toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire	972	38,4 %	254	41,8 %	156	39,8 %
À contrevenu aux normes d'aménagement ou d'installation des lieux où il est permis de fumer (aires, chambres, places, fumoirs)	703	27,8 %	204	33,6 %	102	26,0 %
À omis d'indiquer, au moyen d'affiches à la vue des personnes qui fréquentent ce lieu ou ce commerce, les endroits où il est interdit de fumer	701	27,7 %	141	23,2 %	41	10,5 %
Sous-total – Constats relatifs à l'usage du tabac	2 376	93,8 %	599	98,5 %	299	76,3 %
À vendu du tabac à un mineur	89	3,5 %	0	0,0 %	89	22,7 %
Autres	8	0,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Sous-total – Constats relatifs à la vente de tabac	97	3,8 %	0	0,0 %	89	22,7 %
À contrevenu aux règles d'application liées à la promotion et à la publicité du tabac	59	2,3 %	9	1,5 %	4	1,0 %
Sous-total – Constats relatifs à la promotion du tabac	59	2,3 %	9	1,5 %	4	1,0 %
Total des constats émis aux exploitants¹	2 532	100 %	608	100 %	392	100 %

RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX INDIVIDUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION⁵

Nature de l'infraction	PÉRIODE D'INSPECTION COUVERTE					
	DONNÉES CUMULATIVES 17/12/1999 au 15/10/2004		ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004 01/04/2003 au 31/03/2004		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2004 au 15/10/2004	
A fumé dans un lieu où il est interdit de le faire	292	99,0 %	125	100 %	56	98,2 %
A entravé le travail d'un inspecteur	3	1,0 %	0	0,0 %	1	1,8 %
Total des constats émis aux individus¹	295	100 %	125	100 %	57	100 %

RAPPORT DE LA CONFORMITÉ À L'ARTICLE 13 DE LA LOI SUR LE TABAC VENTE DE TABAC AUX MINEURS

	Nombre de vérifications de conformité (1 ^{re} visite)	Refus de vendre (conforme à la loi)		Acceptation de vendre (non-conforme à la loi)		Nombre d'avis de non-respect émis	Nombre de vérifications de conformité (2 ^e visite)	Nombre de constats d'infraction	Nombre de suspensions de permis
Année financière en cours (1 ^{er} avril au 15 octobre 2004)	3 623	2 732	75,4 %	891	24,6 %	891	233	89	-
Année financière précédente (1 ^{er} avril 2003 au 31 mars 2004)	1 109	817	73,7 %	292	26,3 %	292	-	-	-

1. Le total des éléments peut être différent de la somme à cause des arrondissements.

2. Une même demande de renseignements peut avoir plus d'un objet. Le total des objets de demande excède donc celui des demandes de renseignements figurant au tableau précédent.

3. Constats d'infraction émis par les inspecteurs du Service de lutte contre le tabagisme seulement.

4. Comprend les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac.

5. Ne comprend pas les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac.

Le présent document peut être consulté dans le site Web portant sur la Loi sur le tabac à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac (section Documentation, rubrique Matériel d'information sur la Loi sur le tabac).

© Gouvernement du Québec, 2005

Pour obtenir des renseignements concernant ce rapport, veuillez communiquer avec le Service de lutte contre le tabagisme au 1 877 416-8222 ou au (418) 646-9334.